MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Liberté
Égalité
Fraternité

NOTE AUX RÉDACTIONS
DU MINISTÈRE DES ARMÉES
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 15 novembre 2024

Le ministère des Armées et des Anciens combattants au plus près des territoires

- **Le ministère des Armées et des Anciens combattants sera présent au Salon des maires et des collectivités locales, Porte de Versailles (Paris) du 19 au 21 novembre.**
- **Acteur clé de la vie des territoires, il accueillera sur son stand l'ensemble de ses représentants ainsi que les décideurs locaux.**
- **À cette occasion, de nouvelles conventions de partenariats seront signées avec des collectivités et des entreprises.**

Ancré dans les territoires à travers ses multiples emprises dans l'Hexagone et en Outre-mer (bases navales et aériennes, casernes, établissements et centres du service national de la jeunesse, établissements du service d'infrastructures de la défense et unités de soutien, etc.), le ministère des Armées et des Anciens combattants apparaît comme un maillon essentiel du fonctionnement courant de la société.

Recruteur, acheteur, il soutient l'emploi en région ainsi que l'économie locale et met à disposition des collectivités un vivier de compétences et de savoir-faire, notamment grâce à Défense mobilité, dispositif de reconversion des militaires.

La loi de programmation militaire 2024-2030, qui engage la France entière, a d'ores et déjà des impacts concrets et durables sur tous les territoires : création d'infrastructures, construction de logements, emplois induits, marchés avec des entreprises participant à l'effort de défense, etc.

Présents au salon, les armées ainsi que les directions et services du ministère iront à la rencontre des décideurs territoriaux, partenaires essentiels, contribuant ainsi au développement des forces morales et au renforcement de l'esprit de défense.

Pendant trois jours, au sein de l'espace défense du salon, de nombreuses thématiques seront abordées par des experts du ministère telles que le recrutement, la fidélisation des militaires et des civils, la cohésion Armées-Nation, les impacts sociaux et économiques de la présence des armées, les enjeux de transition écologique et de développement durable, la jeunesse ou encore les commémorations du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire.

Lors de cette 28e édition du Salon des maires, des conventions de partenariat entre le ministère et les collecivités seront signées entre le ministère et les cllectivités, à l'instar de celle du 1er régiment d'infanterie de Marine, du 515e régiment du train avec les villes d'Angoulême et de Brie (16). Défense Mobilité signera également une convention avec EDF.

1/ Programme prévisionnel

Retrouvez le programme complet des interviews en suivant ce lien.

2/ Aller au Salon

Paris Expo

1 Place de la Porte de Versailles
75015 Paris
Métro ligne 12, Porte de Versailles ; Bus ligne 80 Porte de Versailles ; Tramway T2 et T3a Porte de Versailles
Hall 3, stand F 57

3/ Dispositions pour la presse

Les journalistes souhaitant assister au Salon des maires sont priés de s'accréditer par mail à l'adresse suivante : maelle@naskas-rp.com ou en suivant ce lien.

Contacts médias :

Secrétariat Général pour l'Administration
sylvie1.marchal@def.gouv.fr
06 82 57 11 53

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICoD
Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants
60, boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15